

Image not found or type unknown



retour en france et titre de séjour

Par **LASNAW**, le **27/03/2012** à **09:15**

bonjour

je suis née en France, a l'age de 6 ans,j'ai parti a mon pays Tunis avec mes parents.Après avoir fini mes études, j'ai rentré en France a l'age de 29 ans avec visa touristique courte(Schengen)en mai 2011.J'ai rencontré un homme qui est en cas irrégulier nous sommes mariés.

Est ce qu'on peut avoir un titre de séjour? si oui comment faire?

tant dis ce qu'on n'a pas d'enfant encore

avant que le visa être expiré je me suis présentée à la préfecture pour demande titre de séjour, on m'as conseillé de retour à mon pays

Mes parents et mes frères et soeurs sont résidents en France, mon père a la nationalité française

que dois je faire conseillez moi??????

merci d'avance

Par **Calou0**, le **30/03/2012** à **17:38**

Bonjour,

Il sera difficile dans votre cas d'obtenir un titre de séjour.

En effet, vous avez vécu de 6 ans à 29 ans dans votre pays, et votre conjoint est également en situation irrégulière.

Vous pouvez toutefois tenter de faire une demande de titre de séjour vie privée et familiale puisque toute votre famille réside régulièrement en France.

Vous devrez donc aller à la Préfecture et demander un titre de séjour vie privée et familiale sur le fondement de l'article L313-11-7 du code de l'entrée et du séjour, en joignant à votre demande la photocopie des pièces d'identité, acte de naissance et titre de séjour de l'ensemble des membres de votre famille résidant en France.

bien cordialement,

Me Laporte.

Tél 06 63 84 46 92

Par **LASNAW**, le **30/03/2012** à **20:17**

merci beaucoup c'était clair et bien expliqué

est-ce je suis marié va me causer des problèmes à l'obtention de titre de séjour?

au temps de renouveler mon passeport, j'ai peur de perdre le tampon de visa Schengen(le preuve de ma rentrée en France de façon régulière)qu'est ce que je dois faire? est ce que faire une photocopie du passeport va me servir??
mes salutations distingués.